#### VENTER A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS ET KER-NAGHAN.

# Cottage double en briques bien

situé. 119 et 121 rue Villeré.

119 et 121 rue Villeré.

PAR MACON DENIS et KERNAGHAN,
W. A. Kernaghan, encantour — Bureau
128, rue Carondelet. Jeudi, 7 avril 1898, à
midi. à la Bourse des Encanteurs 629 et 631
rue Commune il seravendu aux enchères pubigues.
Le cotage deuble en briques, bien situé, Nos
119 et 121 rue Villeré entre les rues Canai et
Cieveland, contenant quatre chambres de
chaque côté, cour, etc. Lot 34x95 aveo l'usage
d'ure allée commune sur le côté, 12 pieds de
large, s'étendant de la rue Villeré à la rue
Robeitson. Voyes le pian pour information.
Tour près de la rue du Canal, lesquelles propre tés ne manquent imanis de locataires, et
c'e ustement l'endroit pour placer votreargent avec sécurité et avec chance de profit
Loyers aux taux de \$288 par an.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la
balarce à un et deux ans. 8 pour cent d'intérêt, cle ness usuelles, l'acquéreur payera les rêt, cl-uses usuelles, l'acquéreur payers les taxes de 1898; 10 pc ur comptant au moment

de la vente.

\* cte de vente pardevant J. Maxime
Queviouse, Esq., notaire, aux frais de l'ac-20 mars-20 27-avril 3 7

## ANNOROR JUDICIAIRE. L'EXCELLENTE RES'DENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES.

No 228 Rue Nord Remparts, Entre les rues Douane et Bienville

## LA BELLE Résidence en briques à trois étages,

No 1616 rue Canal, Entre les rues Robertson et Claiborne,

# Joli cottage en bois

No 1205 rue Girod,

Entre les rues Bassin et Franklin. SUCCESSION DE MADAME VEUVE MARGARET HENNESSEY.

No 44,707-Cour Civile de District pour le Paroisso d'Orléans.

DAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—
W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau
138 rue Uarondelet—JEUDI, [24 mare 1898,
à midi, à la Bourse des Encanteure, Nos 629 138 rue Carondelet—JEUDI, [24 mars 1898] à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sers vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 10 décembre 1897, dn l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour. Division D, dans l'affaire (ci dessus intitulée, les propriétés ci-après éécrites à savoir—

1º L'excallente résidence en brioues à deux étages avec maneardes, No 228 rue Nord Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'iet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Dousne et Bienville contémant vestible, sa on, salle à manger, cuisine six chambres à coucher, grande cour pavée, etc. Le let de terre mesurant en mesure américaine 42 pieds 15 f6 pouces de face à la rue Nord Remparts, sur 97 pieds 7 lignes de profession est de la rue Canal et spoislement adaptée comme résidence de famille où professionnelle. Se loue aux taux de \$720 par su. a un liet de la rue canal et spoiniement auspréée comme résidence de famille on professionnelle. Se loue aux taux de \$720 par su.

2º La belle résidence en briques à trois étages, No 1616, rue Canal, dans le Premier District de cette ville, deus l'Est borné par les rues (anal, Gaéquet, Robertson et Claiborne, contenant vestibules, douze chambres, galeries en fer, cour pavée etc.; Le lot de texre est désigné par la lettre A, sur un devis ou plan d'arpentage dressé par L. I. Fremaux, ingénieur civil, sous la date du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé parde vant Andrew HeroJr, le 9 ms i 1889, notaire en cette ville, Lequel dit lot mesurant 18 pieds, 10 pences et 4 lignes de facé à ladite rue Canal; sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et étant borné dans le fond par une allée de 5 pieds 3 pouces de largeur, s'ouvrant sur la pieds 3 pouces de largeur, s'ouvrant sur la rue Robertson, commune au dit lot et autres tracés sur le susdit devis. La propriété est à cinq minutes de marche du centre des affaires sur noire grande avenue centrale et fera une bonne résidence ou un placement avantageur. Rapportant maintenant au taux de \$420 pa

an.

3º Le joli Cottage en bois à un étage No
1205 rue Girod dans le Premier District de
cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafsyette, Basein et Franklin, retiré de rod, Lanyette, Bassin et Frankin, Fedre de la banquette, conte nant, galeries, plusieurs chambres, cour sur le (ôté, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par le No 14 sur un plan dressé par Louis Bringier, voi er en date du 2 Mars 1833, et déposé en l'étude de Win plan dressé par Louis Bringier, vo er en date du 2 Mars 1833, et déposé en l'étude de Wm Y. Lewis, alers un notaire en cette ville. Le dit let syant 28 pieds 6 pouces de face à la rus Girod sur 110 pieds de profendeur entre lignes parallèles, mesure américaine. La propriété est bien située soit pour une jolie résidence où un placement de valeur.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs; la balance, s'il y en a, un us et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vandeur, portant 8 pour cent d'intérêt ; ar an de la date de l'ajudication jusqu'au paiement final; 5 peur cent honoraires d'avocats en cas de procès pour fercer la collection des billets; les améliorations devant être concernées assurées et les polices transférées au porteur su porteure des billets, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1896 en sus du prix de l'ajudication; dix pour cent du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente.
Acte de vente pardevant B. Rouen, Esq., metaire, aux frais de l'acquéreur.
20 fèv—20 27—mars é 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Bonne Localité pour Affaires et pour Résidence,

2122 rue Magasins, Entre les rues Jackson et Joséphine. Mile Mary V. Leech vs Veuvé M. Leech, Tutrice, et als. Me 52,525.—Cour Civile de District pour la parcisse d'Orléans.

DAR MACON. DENIS & KERNAGHAN

-W. A. KERNAGHAN, Encanteur-Buresu, 138 rue Carondelet,— JEUDI, 14 avril
2088, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos
629 et 631 rue Commune, il sera veudu aux ambheres i pul liques, en vertu d'un jucement randu le 17 juin 1897 et signé le 23 juin 1897, par l'honorable Fred. D. King, juge de la susdite cour. Division B. dans l'af-mire cidessus intituleé, les propriétés oi dessous décrites, à savoir—

Le ben emplacement pour affaires et pour Résidence, comprenant la Rétiese en briques à deux étages Me 2122 rue Magasuns dans le quatrième District de cette ville dans l'itet borné par les races Magasins, Constance, Jackson et Josephire, contenant un magasin et deux chembres dans le fond au res de cheusée cinq chambres à l'étage supérieur, cour, etc., étant la moitié d'un certain lot de terre désigné par le Ne 24 sur un plan dans le bureau de Jas Graham, ancien notaire, en date du 29 fé. vrier 1855, mesurant 31 pieds 11 pouces et.5 lignes de face à la rue Magasins par une professioner de 130 pieds et étant la moitié la plus près de la rue Joséphine du dit lot; la dite moitié mesurant 15 pieds 11 pouces et.5 lignes eur la rue Magasins par 130 pieds de profendeur.

Une solide bâtisas en briques dans une section prospère, près de toutes les commodités

tion prospère, près de toutes les commodités Conditions—Comptant, et l'acquéreur as-u Conditions—Comptant, et l'acquereur as-u-mera les taxes dues et enigibles en 1898 en plus et au deceus du prix d'adjudication 10 peur cent comptant du prix d'adjudication 10 ment de la veste. Acte de vente pardovant W. Morgan Gur-ley, notaire, aux frats de l'acquéreur. 13 mars — 13 20 27 — avril 3 10 14

在1975年20日本中国第二节的国际

#### VENTES A L'ENCAN

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO. ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Résidence dans le Troisième Ward. La Résidence à deux étages.

No 222 rue Villeré, Entre l'avenue Tulane et la rue Gasquet.

\_A L'ENCAN.— Succession de Emma Sheehan, veuve de John A. O'Grady.

No 54,266 Cour Civile de District pour la pa-roisse d'Orléans, Division E. DAR JOHN HOCONNOR & CO.ALPREDO PAR JOHN H.O'CONNOR & CO.ALFREDO GREEK, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune — JEUDI, 24 mars 1898, à midi à la Bourse des Enconteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charle, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé dans la suedite succession, le 14 février 1898, il sera vendu aux enchères publique, les propriétés ci-apès décrites, à savoir— Un certain lot de terre avec toutes les bâ

tisses et améliorations qui s'y trouvent et tou

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent' situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les unes Howard, (anciennement Marais) avenue Tulane (anciennement Commune. Villeré et Gasquet (anciennement Jackson), dérigné comme lot No 3 sur un plan par C. A. Hedin, architecte en date du 13 novembre 1840, déposé dans l'étude de A. Abat, slois notaire en cette ville et mesurant 20 pieds 3 pouces 2 lignes de face aur la rue Villeré par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations sur ledit lot de terre consistent en une résidence à deux étages connue comme le No 222 rue Villeré, contenant 4 chambres en haut et 4 chambres en bas.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, an gré de l'acquérour, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intrêté an taux de 7 pour cent par an et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la dite propriété foncière; avec le transfert des assurances et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'assemption par l'acquéreur des taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adiudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jon J. Ward, notaire.

20 fév—20 27—mars 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE Propriété Cottage

Dans le Quatrième District - 2838

Dans le Quatrième District — 2838

Troisième, encoignure de la rue
Claiborne—A l'Encan.
Succession de James Hyland et épouse
Re 51,480 - Cour Civite de District pour la
parcisse d'Orléans, Division A.

DAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED
C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828
rue Commune — JEUDI, 31 mars 1898, à
midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629
et 631 rue Commune, entre les rues Camp
et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hen.
T.C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District
pour la parciase d'Orléans. Division A. daté et
signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 25
février 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à
savoir—
La partie appérieure de trois certains lots

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième Diatrict de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième Quatrième, Willew et Claiberne, désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. Le Young en date du ler février. 1869, déposé pour réfésence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désignés par les mêmes numéros, sur un plan sunexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville. Les dits lots mesurent chacun 30 piede 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76

comprint au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billeta de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an la partir de la date de la vente insqu'au paiement qui a y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité: l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptent au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

27 fev-27 mar-6 13 20 27 31 trouvent à être garanti par hypothèque e

PAR JOHN J. CASTELL & CIE.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres Attention.

Grande Vente à l'Encan

## -DE-CERCUEILS, BOITES, MODELES, ETC.

Mercredi le 23 mars 1898. In re New Orleans Coffin Co. en lliqui-

dation. DAR JOHN J. CASTELL & CO.—John J.
Castell encanteur—Bureau 145 rue Carondelet près Commune. Il sera vendu aux enchères publiques, MERCREDI 23 mars 1898, à 11 herre A.M. au No 213 rue du Canal, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 7 mars 1898, par l'Hosorable N.
H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la pareisse d'Orisans, Division B, les suyrauts à savoir. su vauts à savoir— Un let de cercueils, boites, modèles, cercueils pour hépital, (hospital cases), etc., etc., selon in-

ontaire enregistré. Conditions—comptant, 13 mars—13 16 20 23 https://www.

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE. Deux leta de terre vacants de cheix dans le premier district, dans l'ilet horné par les rues Banks, Pa.myre, Scott et Pierce. Dans l'affaire de la succession de

Boest et Pierce.

Dans l'affaire de la succession de Frank H. MoNulty.

Ne 55,245—Conr Civile de District, Div. A.

Dan HEINACH & OTERI — Solomon Reinsch, encanteur, bureau No 636 Place Commerciale.—Il sera vendu LUNDI, 4 avril à midi, à la Bourse des Propriétés Fot-cières de la Nuuvelle-Oriéans, 717 rue Commune, entre Carondelet et St Charles. En vertu et conformément à un ordre de l'Hen T. C. W. Ellis, iuge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Division , daté et signé 21 février 1898, et rendu dans l'affaire oldessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite sera vendu sux enchères publiques.

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District, dans l'ilet No 753, borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce, désignés comme lots numéros six et sept et mesurant 25 pieds 4 pouces et 7 ignes de face à la rue Scott, par une profendeur de 123 pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parollèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 pour cent o'intés êt par an de la date de l'adjudication, et toutes los ciances de séculité Les taxes d'Etat et de ville pour 1898 doivent être asan méce par l'acquéreur. Un dépôt de 20 peur cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, notaire publie, aux frais de l'acquéreur. ler max—114 28—avril 3 4

totaire public, aux frais de l'acquéreur. 1er mars—1 14 28—avril 3 4

LOUISVILLE AND NASHVILLE SOUTHWESTERN LIMITED Pait le trajet le plus rapide ent e la Nouve peur ce service. Chars buffet en reute.

#### VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONOE JUDIOIAIRE.

Cottage simple No 1753 rue Philip. entre les rues Baronne et Brainard. Deux lots de terre avenue Nashville, entre Prytanée et Perriet. Succession de J. R. Luad.

No 55,463—Cour Civile de District pour la parsisse d'Orléans—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encantsur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MAR.

DI 29 mars 1898, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, cù sont placés les plans et auxquels en doit se référer, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, inge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B. daté et signé le 23 février 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et runérotée et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir— ANNONOR JUDICIAIRE.

Promière publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morcean ou portion de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fhilip. Jackson, Baronne et Brainard, étant l'îlet No 264, lequel dit morcean ou portion de terre mesurant vingt trois pieds cinq ponces et six lignes (23 5° 6° 7) de face à la rue Philip, sur une préfondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Brainard, de quatre vingt-steze pieds, six ponces et frois lignes (96° 6° 3°") et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de quatre vingt-stezie pieds, quatre pouces et quatre lignes (96° 3°") et une largeur sur la lignes (96° 4° 4°") et une largeur sur la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23 4° 2") et unt plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisesset améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendances là-desaus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Le dit morcean ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot désigné par la leftre F. sur un plan par J. A. D'Hémécourt, sanuex à un inventaire pris par Oscar Drouet, ancien notaire en cette ville daté le 8 août 1872, dans la succession de Céles te D. Jorc. Les améliorations consistent en un cottage simple por ant le numéro municipal, 1753 rue Philip, et ayant cinq chambres. Il y a des hangars, citerue, cour en briques, etc. Deuxièmement—Deux certains lota de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun treute pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le devis fait par R. G. De L'Isle, architecte, de de l'apparant l'apparant le la pris d'achat les tarce dues et exigibles pour l'anmac 1809, un asi faire un dénoit de in pour d'achat les tarce dues et exigibles pour l'anmac 180 vant de pins assumer comme partie du pris d'achat les taxes dues et exigibles pour l'an née 1898; aussi à faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier le vents. Acte de vente pardevant Charles B Upton Esq., notaire, aux frais des acquéreurs 24 fév-24 25 26 27-mars 6 13 20 27

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNUNCE JUDICALIRE. Mme Josephine Bodenheimer versus Hyman Kiersky, son épenx. No 54,362-Cour Civile de District pour l paroisse d'Orléans.-Division B. DAR STROUDBACK & STERN-Leonard DAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUD! le 14 avril 1898, à midi à la Bourse des Propriètes Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. Juge Fred. D. King, inge de la Cour Civile, Division B, signé! 11 mars 1898, dans l'attaire ci-dessus intitulée.

Deux certains lots de terre, avec les bâtissos et améliorations qui s'y trouvent et touteles dépendances là-dessus y appartenant, situés dans le Quatrième District devette ville, anciennement paroisse de Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Harmonie, Chippewa et Pleasant, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer de la paroisse de Jefferson, daté le 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville.

Lascière lots sont désignée par les numéros 7

pouces de face à la rue Troisième,
Lot No 1 formant l'encolgnure des rues Troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurant entre l'acc, le mesurent actuel étant à peu près 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage exicenant 2 chambres, cuisine, hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers ou plus comprant au gré de l'acquéreur, et la balance

et 8 et mesurant comme anix.

Les de face à la rue Chippeva, cent quarre (104) pieds eur la ligne le séparant du lot No 8, et le lot No 8 mesurant trente (30) pieds, neuf (9) pouces de face à la irue Chippeva, cent huit (108) piede et neuf (9) pouces eur la ligne le séparant du lot No 7, et cent trente (113) piede six (6) pouces sur la ligne le séparant du lot No 9, du dit ilet, le tout en mesurent comprant au gré de l'acquéreur, et la balance

Termes et Conditions 8 et mesurant comme snit :

re anglaire.

Termes et Conditions:
Une demie on plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a. en un an de crédit, représenté par le billet à recevoir de l'acquéreur garanti-par hypothèque et lieu de l'acquéreur garanti-par hypothèque et lieu de vendeur et privilège eur la proprièté vendue et portant intérét au taux de sept /7 pour cent par an de la date de l'adjudication jus-qu'au paiement final, ensemble avec toutes les claures usuelles de sécurité. l'acquereur as-sumant les taxes de l'année 1898, et de déposumant les taxes de l'année l'avy, et de dépo-ser vingt (20) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et l'acte de vente, aux frais de l'acquéreur devant être passé pardevant Edgard M Cahp, notaire, 13 mars — 13 20 27 — avril 3 14

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriétés de Choix dans le Sixième District.

Andrew E. Nelson vs ses Créanciers. Cour Civile de District pour la parolese d'Or-léans,—Division E.—No 52,654. DAR STROUDBACK & STERN- Leonard PAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Eucanteur le JEUUI. 24 mars 1898, a midi. à la Bour se des l'Encanteurs, 629 et 631 rue Commune. il seis vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroise e d'Orléans, Divisi n'E. signé le 28 septembre 1897, dans l'affaire ci-deesus intitulée, aux enchères pu-bliques—

1º Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantaces qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville, dans qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Sud Robertson, [anciennement Breelow, Milan et Freret (anciennement Long), é ant l'îlet No 600 lequel dis lot de terre est désigné par le No 8 (huit) sur un devis annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, en cette ville le 18 janvier 1895, et mesure en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, ledit let commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Sud Roberteon et Marengo, étant la même propriété que le présent hypothécaire a acquise par achat de John Waiter Nelson, d'après un acte passé pai devant le souseigné notaire, le 8ème jour d'octobre 1895 et d'âment enregistré dans le bureau des transcrite de cette paroisse, dans le livre 158, foile 754. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, ardoisée, à deux étages, contenant un grand salon de réception, salons, salle à manger, cuisin, office, cour, quaire chambres à coucher, bains avec lavabo stationnaire. La maison est neuve et pas encore finie.

lavabo stationibile.

2º Une certaine pertion, de terre en cette
ville, dans l'ilet 625, borné par les rues Marengo Milan, Breslau et Arcadia, et formant
l'encoignure des rues Marengo et Breslau, et
mesurant 45 piede de face à la rue Marengo nesurant 45 pieds de face à la rue Marcugo sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et fairant face à la rue Breslau, comprenant le tout du lot No 1 et la moitié du lot No 2, ensemble avec toutes les améliorations.

smeilorations—Comptant.

Acte de vente pardevant Wynne G. Re-gera, netaire, aux fraie de l'acquereur.

20 fev-20-mars 3 10 17 24

## AVIS AUX CREANCIERS.

Civile de District pour la paroisse d'Orléans — No 55,910 — Division A—Schminke et Newman va sea créanciers — Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des plaintifs de la raison sociale Schminke et Newman soit convoquée parcevant Joseph D. Tayler, notaire public, en cette ville, commençant le 15 avril 1898, à 11 heures A. M. Qu'un inventaire de tonte les propriètés desdits Sminke et Newman seit pris par ledit Joseph D. Taylor, notaire public. Que Henry Messonier et Louis J. Guerin soient appointés et assermentés comme estimateurs dans cette affaire pour assister à la prise dudit inventaire et que Geo. W. Flynn avocat soit appointé pour représenter les créanciers absents et de la raison de Schminke et Newman et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de Court que toutes procédures contre la personne et les propriétés de ladite raison Schminke et Newman et les membres individuels dans cette affaire soient suspendues.

Neuvelle-Orléans. 4 mars 1898.

[Signé] T. C. W. ELLIS, Juge. Pout copie conforme.

F. J. TOURNILLON, Député-Greffier.

James B. Rosse Jr, avocat. ETAT DE LA LOUISIANE, - Cour

compagning things for the first first the contract of the cont

### VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONOE JUDICIAIRE Propriétés de Choix et avanta geusement situées dans les Second et Troisième

District. No 918 et 920. RUE VILLERE, ENTRE LES RUES DUMAINE ET ST.PHILIP. PE.

Grande maison double, très élégante à deux étages situé sur le parcours des chars CA-NAL et VILLERE, et à moins d'un demi ilet des chars de la rue DUMAINE envi-rennée de toutes les commodités. Louée \$20 chaque côté ou \$480 par an pour les deux côtés.

O 1527 RUE DES URSULINES, ENTRE LES RUES VILLERE ET ROBERTSON. DIE ROBRUSS VILLERE ET ROBERTSON.

blie résidence à deux étages. Louée \$16 par

mois. Près de la ligne de chars CANAL

et CLAIBORNE, et la ligne des chars de

la rue DUMAINE passant devant. A

proximité des Eglises, marchés, écoles et
autres commodités.

NOS 1824 ET 1826 RUE DAUPHINE, EN-TRE LES RUES ESPLANADE ET KER-LEREC. es lignes de chars REMPARTS DAUPHI-NEET ESPLANADE passent en face et à une faible distance. Toutes les commodi-tés à proximité. Joli Cottage à deux éta-ges et mansardes. Un des côtes est oc-cupé par le vendeur: L'autre côté est loué \$15 par meis. de chara REMPARTS DAUPHI

No 1806, RUE DES REMPARTS, ENTRE LES RUES ST ANTOINE ET BOUR-BON, BUN, Un demi cottage Loué \$10 par mo's, chars de la rue REMPARTS et DAUPHINE pas-sent devant. Près de toutes les commodi-

No 1830, RUE ANNETTE, ENTRE UR-QUHART ET MARAIS. Près du marché St Bernard, des chars, écoles églises etc. Un cottage en bois a un étage. Loué \$14 par mois. No 1121, RUE KERLEREC, ENTRE LES RUES REMPARTS ET ST CLAUDE.

Un cottage à un étage et mansarde. Loué \$15

Succession de Mile Mélanie Boé. No 55.347-Cour Civile de District pour la Pa

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J.

SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813
rue Commune MERCREDI, 13 avril 1898, 
à midi, il sera vendu à l'enchère sublique à la
Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St.
Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre l'Hon. N. H. Rightor,
juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mars 1898 pour
le compte de la susdite succession les propřiétés décrites ci-deasous à savoir—

1º Un certain lot do terre, avec toutes les bâtisses et amélorations qui s'y trouvent, droits, voies, pivilèges, aervindes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, aur la rue Ursulines, entre les rues Villeré et Robertson, dans l'ilet borné par lesdites rues et le Chemin du Bayot, meeurant, en mesure américaine, 26 pieds 5 pouces de face à la rue Ursulines sur 92 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une belle résidence à deux étages, ayant 2 chambres, vestibule et galerie au rez-dechansée. 2 chambres, cabinet et galerie de côté à l'étage supérieur; bâtisse au fond ayant 3 chambres et galerie, ieux d'aisance, citerne, etc. Conu par le No municipal 1527 rue Ursulines. 1º Un certain lot de terre, avec toutes les

Jrsulines.

2º Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies, privilèges ou servi-tudes qui y appartiennent, en que lque s'orte situé dans le Deuxième-District de cette ville. dans l'ilet borné par les rues Villeré, Domaine St-Philippe et Marais, mesurant, en mesure St. Philippe et Marais, meeurant, en meante française, 34 pieds 4 pouces et demi à la rue Villeré sur 120 pieds de profondeur et 34 pieds de largeur dans le fond, désigré par le lot No 3 de l'ilet No 59 sur un certain plan fait par Vollquin, ingénieur, le 27 décembre 1836, déposé sous le No 1 dans le livre de Plans dans l'étude de Hugues Pedesclanx, ancien notaire en cetté ville.

Les améliorations consistent en une élégante maison double à deux étages, ayant galeries devant à chaque étage, syant galeries devant à chaque étage, et office chaque côté. Water Works citerne, thangar, lieux d'aisance à chaque étage, eto-connu par les numéros municipaux 91s et 920 une Villeré.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situédans le troisième district de cette ville, dans l'iet No 157 horré par les rues l'annhime Kreirree.

appartiennent en quelque sorte, situédans le troisième district de cette ville, dans l'i'et No 157, borné par les rues Dauphine, Kullerec, Bourbon et Esplande et désigné par la letre A sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, le 26 août 1884 lequel lot de terre mesure conformément au devis 43 pieds 2 pouces de face à la rue Dauphine par une première profondeur de 58 pieds 7 pouces 4 lignes sur son côté le plus rapproché de la rue Bourbon ensuite 4 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et allant vèrs la rue Bourbon, ensuite 37 pieds 4. lignes sur uné à sur une Bourbon, ensuite 37 pieds 4. lignes sur une la partie de la rue de lignes sur une ligne parallèle à la rue par le 37 pieds 4. lignes sur une à second d'une

che de la rue Bourbon ensuite 4 pieds 9 pouces et 4 lignes aur une ligne parallète à la rue
Dauphine et allant vers la rue Bourbon: ensuite 37 pieds 4 lignes sar une seconde ligne
de profonder parallète à la rue Bourbon. Ensuite 47 pieds 11 pouce: et 4 lignes de largeur
sur la ligne du font et 95 pieds 11 pouces sur
la ligne de profondeur le separant de la propriété de C. Soniat on représentants: le dit
ot commerçant à une distance de 52 pieds 9
pouces de l'angle d'intersection, des rues
Bourbon et Dauphine.

Les améliorations consistent en un joli cottage double à deux étages et mansarde, ayant
4 chambres, galeris et cabinet de chaque
côté, cursines à deux étages avec 4 chambres
de chaque côté; citerne, lieux hydran, chambre à bain, etc. de chaque côté, connu par les
Nos 1824 et 1826 rue Dauphine

4º Un certain lot de terre situé dans le
faubourg Marigny, Troisième District de
cette ville, dans l'ilet borné par les rues
Remparts, Bourbon, Bourgogne et St Antoine,
meaurant en mesure française 15 pie-18 de face,
sur la rue des Remparts par 127 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de
Constance Alexis ou ses représentants et de
l'autre côté par la propriété de M, Carrière ou
ses représentants, ensemble avec toutes les
bâtieses et améliorations qui s'y trouvent,
droits, voies, privilèges servitudes, et avantages qui y appartiennent, en quelque serte.

Les améliorations consistent en une moité
d'une,maison deuble à un étage, contenant 3
chambres, cuisine à deux chambres, cabines,
etc., étant la moûtié le plus prês de la rue
Bourbon, connu par le No municipal 1806
rue N. Remparts, Loné \$10 par mons.

5º Un certain lot de terre, situé dans le
faubourg Marigny, Troisième District de
cette ville, dans l'ilet No 44; compris dans
les rues Annette, Urquhart, St-Bernard et
Marisi, meeurant, en mesure américaine, 30
pieds de face à la rue Annette sur 100 vieds
de profondeur, entre lignes parallèles, le tout
conformément à un plan dressé par C. Giroux, le
5 avril 1853 et déposé en l'étude de A

5 avril 1853 et dépose en l'étude de A.E. Bien-venue, autrefois un notaire en cette ville, comme plan No 15, ensemble avec toutes les bâtisses et amé horations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et avanta-ges là-dess us y appartenant ou de quelque manière en dépendant.

Les améliorations consistent d'un cottage à un étage contenant 2 chambres et 1 cabinet cuisina avec 4 chambres et gierre latrine atc cuisine avec 4 chambres, citerne, latrine, etc. connu par le No municipal 1830 rue Annette

connu par le No municipal 1830 rue Annette; loyer, \$i.4 par mois.

6º Un certain lot de terre situé dans l'ilet roisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Kerlerec, St. claude. Colombus et Remparts mesurant, en meaure américaine, 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 77 pieds 3 pouces de profondeur plus ou moins sur le côté de la rue st Claude et 72 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Remparts, et 30 pieds 3 p. uces plus ou moins sur la l'gne du fond, d'après un devis fait par Pilié et Depouilly, le 15 join 1865, annexé à un acte passé le 21 juin 1865, pardevant A. Boudousquie, slors notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessan y appartenant ou de que que façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage avec mansarde, contenant 4 chambres et un cabinet, cuisine avec 2 chambres, citerne, hydrant, lieux d'alsan e etc.; connu par le No municipal 1121 rue Kerlerec Loué 315 par mois.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptent et la balance s'il y en a, en un an orédit de un an. cè un et deux ans. à l'oution de l'acquéreur, en ses billets à son propre ordre et par lui endos es, portant 8 pour cent d'intelét par an, du iour de l'adjudication jusqu'aur paiement, garantis par hypothèque apécial, et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité 'de non alienando' 5 pour cent honora-res d'avocat an cas de procès assurance et transfer de la police au porteur des billets et exigibles dans l'année 1898. Les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, anx frais des acquéreurs. loyer, \$14 par mois. 6° Un certain lot de terre situé dans le

Actes de vente pardevant Jules F. Meanier, notaire, anx frais des acquéreurs.

13 mers — 13 20 27 — avril 3 10 13

Trical Control of Light

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE. In ré New Orleans Real Estate Company Li-mited.

mited.

No 51,994—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J.

SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, le 30 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère pubique, à la Bearse da prepriétés Foncières de la Nouveis Orléans, No 717 rue Commune enure les rues Carondelet et Si Charles. Eu vertude et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de is Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daié le 25 février 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir: Quatre certains lots de terre avec les dépendances qui s'y trouvent situés dans le Deurisse de la course de la cour d'appendence qui s'y trouvent situés dans le Deurisse de la course de la danes qui s'y trouvent situés dans le Den-nième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Ursulines, Live Oak et St. John. ledit let étant désigné par le No 383; les dits quatre lots de terre sont dési-

gnés par les Nos quatre cinq, sir et sept, sur un plan ou devis annexé à un acte pardevant Théodule Buisson, notaire, à la date du 26 juillet 1894 et mesurant d'après le dit plan juillet 1894 et mesurant d'après le dit plan comme suit à savoir—
Le lot No Quatre mesurant treute-cinq pieds 5 pouces de face sur la rue Ursulinee, cent trente six piede, 7 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3; cent dix nent piede 11 pouces et une ligne sur la ligne le divisant du lot N° 5 et trente-quatre piede en largeur dans le fond. Le lot x° 5 a trente neuf piede 5 pouces et 3 lignes de face sur la rue Ursulines, cent dix nont piede 3 1 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot x° 4, cent un piede 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot x° 6 et trente quatre piede 10 pouces de largeur dans le fond.
Les lots Nos six et sept ont chacun trente et un pleda deux pouces et une ligne de face sur la rue Ursulines. trente piede de largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes, a savoir:

Le lot No six, cent soixante et un pieds cinq pouces et six lignes sur la ligne vers la rue Dupré, et cent quarante six pieds cinq pouces et trois lignes sor la ligne vers la rue Gayoso le séparant du lot No sept. Le lot No sept, cent quarante-six pieds cinq pouces et trois lignes en la ligne le séparant du lot No rix, et cent trente et un pieds, neur pouces sur la ligne du lot No huit. angue du lot No n'uit.

Termes et conditions-Comptant au monent de l'adjudication.

Acte de veute pardevant Jules F. Meunier, aux frais de l'acquéreur. 27 février—27—mars 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Propriétés de valeur Améliorées et Vacantes **D**es Deuxième et Troisième

Districts.

No 833 rue Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine — Une résidence en briques avec mansarde. Nos 835 et 839 rue Uranlines, entre

les rues Dauphine et Bourbon-Cottage à un étage, etc. Het borné par les rues Manue!, Pauline, Bolivar et Jeanne.
11 lets dans l'ilet borné par les rues

Bol:var, Manuel, Jeanne et Barthelemy.
2 lots sur la rue Union, entre les rues Law et Hope. Succession de Catherine Amélia Dia-

gon, venve en première noce de Peter Early et venve en denzième noce de Jean Soulagnet.

No 54,926-Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

DAR SPEAR et ESCOFFIER, - Placide J. AR SPEAR et ESCOPPIER.—Piacus J.
Spear, encanteur — Bureau; No \$13. rue
Commune, MERCREDI, le 23 mars 1898, à
midi, il sera vendu à l'enchère publique à la
Bourse de propriétée foncières de la NouvelleOrléans, No 717, rue Commune, entre les rues Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St. Charles, en vertu de et conformément à un luçement rendu le 7 février 1898 et signé le 11 fevrier 1898 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus initiulée les suivantes décrites propriétés de vaieur, à savoir.

1º Un lot de terre situé dans l'Étet borné par les rues Ursulines. Dauphine. Hopital et Bourbon, désigné par la lettre C sur un devis par les rues t renines. Daupine. Ropins et Bourbon, désigné par la iettre C sur un devis dressé par C. A. De Armas, ingérieur civil. annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 28 fé-vrier 1876, le dit loi mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Crestines sur SS pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes paral-lèles, ensemble avec les bâtieses, etc. qui s'y trouvait.

pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue pronodeur de 125 pieds. 9 pouces et 7 lignes entre lignes parailèles, es pouces et 7 lignes entre lignes parailèles, es pemble avec toutes les bâtiesses et ambleications qui s'y trouvent, désigné par le montaine de promotion de la consistent en une résidence en briques à un étage avec maneardes, avant 15 chambres et 2 cabinet, une bâtisse en briques à un étage avec maneardes, avant 15 chambres et 2 cabinet, une bâtisse en briques à un étage avec maneardes, avant 15 chambres et 2 cabinet, une bâtisse en briques à un étage avec maneardes, avant 15 chambres et 2 cabinet, une bâtisse en briques à un étage avec maneardes, avant 15 chambres et 2 cabinet, unite latinet, etc. 15 chambres, louis fond un tentre provisées par le sur de la consideration de la con

PAR PAUL & GURLEY. Une bonne affaire, Placement sur et permanent.

Pracement sar et permanent.

A grable Cottage Double.

1021 et 1023 rue Union près de Remparte,
avec bâtisses dans le fonds. Bon voisinage
près de tous les agréments, toulours
joué et rapportant \$20 par mei.
Vente Peremptoire.

CERA VENDU à l'enchère à la Bourse, No
629 rue Commune, mardi le 22 mars 1898
a midi, où le plan est exposé.
Conditions – Un tiers ou plus comptant, balance à 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêts et
clauses usuelles. Acte de ve te pardevant Felix J. Puig, netaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1898 et déposer 10 pour cent
au moment de la vente. au moment de la vente.

PAUL et GURLEY, encanteur.
6 mars — 6 22

The last of the state of the state of the

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO ANNONCE JUDICIAIRE

Désirable Cottage Double, Nos 3215 et 3217 rue Dryades. Succession de M. et Mme Geo J. Cook. No 55,236 Cour Civile de District pour le parcisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—
Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau,
No 832 rue Commune, MARDI. 19 avril
1898, a midi, à la Beurse des Propriétés Foncières Nos 629 rue Commune, il sera
vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordrede l'Hon. F. A. Monroe,
juge de la Cour Civile de District pour la paroises d'Orléans, Division C, daté le 8 mars
1898 et rendu dans la succession ci-dessus
intitulée—

lasse d Orieans, Division C, date le 8 mars 1898 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

Le désirable cottage double, Nes 3215 et 3217 rue Dryades, retiré de la rue, ayant 6 chambres, hangar, citernes, etc., désigné comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Kemparts, Harmonie et Toledano, mesurant 32 pieds de face à la rue Dryades au 120 pieds de profondeur, et d'après un devis par Uncas Lewis la mesure en fargeur dudit lot est faite pour comprendre une certaine allée sur le eôté vers la rue Teledano de 8 pieds de large sur 120 pieds de profondeur, laquelle aété en la possession et en usage par Geo. J. Cook et ses ancêtres comme partie et portion dudit lot pendant plusieurs années; dans un voisinge tres populeux, toujours habité et rapportant \$16 parimois.

Conditions—Un tiers on plus comptant, la balancejen 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérét par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'arquéreur assumant les taxes de 1898, et faisant un dépôt comptant et la cute. Acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, Acte de vente pardevant B. Rouen, notaire,

Acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, 18 mars — 18 27 — avril 3 10 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

### COTTAGE RESIDENCE, No 816 Avenue Washington.

No 2,173 —Cour Civile de District pour la parousse d'Orieans. Wm McDaff vs Emma McDuff.

PAE GEO, G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 29 mars 1898, à midi, la Bonrae des Encanteurs (Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'encan, in vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Or-léans, en date du 17 novembre 1897 et rendu dans laffaire ci-dessus—

Le dottage résidence simple et décirable avec deux étages dans le fond. No 816 avenue Washington ayant galerie de face. 8 chambres, hangar, cuve, grande cour, etc., le tout plusampiement décrit, comme suit à savoir—

pinasmpiement accrit, comme enti a savoir—

1º Un certain morceau de terre, dans l'ilet
No 40 laussi connu comme ilet No 94 dans l'ilet
quattiene district de cette ville, dans l'ilet
botné per les rues Washington. Sixième, Anmorciation et Laurel et mesurant 30 pieds de
face à l'arenue. Washington sur une profondeur de 131 pieds entre lignes parallèles.
Conditions—Un tier ou pius comptant,
reste a 1 et 2 ans de crédit avec billete spécialement generalité par hypothèque ac prisilère. reste a l. et 2 ans de crédit avec billets spécia-lement garantis par hypothèque et privilèges et lien du vendeur portent intérêt à raison de 8 pour cent par ans et toutes les clauses uruel-es de garantie. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur la pro-priète tendue pour lier la vente. Acte de ven-te patdevant W. K. Horn,notaire aux frais de l'acquereur. 27 fev-27-mars 6 13 20 27 à date.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIA.

MARDI 12 AVRIL

Succession de George A. Petit.

Proprietes; de valeur des 2e et 3e Districts
Comprenant des magasins a un et deux étages en briques, avec attique et deux résidences connes, situées et portant les numéros 1035 me St. Inlippe, coin Remparts: 522 rus Villeré, près St. Louis, 2811 Nord Peters, près du N. D. N. E. R. Depot.

DAR LOUIS A. RICHARDS, et Co. Louis A. Richards Encanteur — Bureau, 629 rus Commune — Mardi 12 avril 1893, à midi, à la Salle de la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rus commune — Mardi 12 avril 1893, à midi, à la Salle de la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rus commune — Mardi 12 avril 1893, à midi, à la Salle de la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rus commune des du 28 fer 1898 nomelognant et approuvant du 28 fer 1898 nomelognant et approuvant de fevrier 1895.

Transporte de la sus dite dont rete daté et signé le 8 mars 1898 et adressé a moi, le procederal à vendre aux encherce pabliques le MERCREDI 13 avril 1898, à midi et du 28 fer 1898 nomelognant et approuvant le procederal à vendre aux encherce pabliques le MERCREDI 13 avril 1898, à midi et mus l'internier district de cette ville dans l'illet No 613, borné par l'avenue Tulane les rues Gravier. White et Dupre, des gre par le No mesurat. 23 pieds, 4 pouces de face à mas gur 129 pieds de protonder par les rues Ursulines. Dauphine. Hópital et Bourbon, désigné par la lettre C sur un devis dressé par C. A. De Armas, ingérieur civil. annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 28 tévirer 1876, le dit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ursulines sur SS pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes paral·leles, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en un cottage ayant trois chambrés, une autre bâtisses occupée par un salon de Barbe avec deux chambres, citerne, latrine, hydrant, etc. conuns par les numéros municipaux 835 et 839 rue Ursulines.

20 Un certain lot de tetre situé dans l'etc borné par les rues URSULINES, HOPITAL, BOURBON et DAUPHINE, mesurant 21 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 126 pieds, 9 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, en semble avec toutes les bâtisses et aumélorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipaux son l'encap les que le lours de cette ville dans l'ilet borné par les rues de lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 126 pieds, 9 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, en semble avec toutes les bâtisses et amiliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipaux s'attrouvent, désigné par le numéro municipal s'y trouvent, désigné par le numéro municipal s'y trouvent de duré d'u

LTAT DE LA LOUISIAME - COUR UI vile de District pour la parciase d'Orlèane No 55/971 Division A - Mosee Silenker va ses crèanciers - Ordre de Cour - Considérant la pétition et tableau enregiatrés, que la cossion de propriété dans cette affaire faite par le pétitionnaire Moses Shlenker, ent et est par le présent acceptée pour le Lonefice de ses créanciers. Qu'une réunion desdits créanciers soit convequée et tenne pardevant Bra Rouen notàire public, en son burean No 708 que Union, en cette ville, commençant mercredi le 27me jour d'avril 1898. Al 11 henre A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, Alira un syndic et voter sur toutes laurtes affaires qui peuvent être portées devant enxiet dans l'intervalle que toute procédure judiciaire contre la personne et la propriété fludit pétitionnaire soit auspendue et que Sam Sansum Esq. avocat soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaires.

Nouvelle-Orléans, 11 mars 1898.

Signé: T. C. W. ELLIS,
Pour copie conforme:

Pour copie conforme: T. J. TOURNILLON, député greffier. 12 mars — 1226 — avril 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE. Résidence double en bois à deux étages dans le troisième

District. Nos 2462 et 2464, rne Dauphine entre Espagne et l'avenue St-Roch. Succession d'Amélia Carbo. Cour Civile de District pour la paroisee d'Or léans-Division E - No 55,325.

> MARDI, 22 Mars 1898, & Midi. Aussi le même jour.

Un petit lot de menbles et bijouteries.

PAR D. DANZIGER, Encanteur, bureau Note 112 rue Caronde'et—MARDI, 22 nare 1898, à mdi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Gro H. Théard, juge de la Divtsion E. Cour Civile de District, en date du 9 février 1898, dans l'affaire ei-dersue naméroteé, il sera vendu à l'encan—
Un oertain lot de 1-fre avec toutes les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent et toutes les dépendances my appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Royale. Espagne et l'Avenue Si Roch, ledit lot mesurant a peu près 32 pieds de face à la rue Danphine sur une protondeur de 120 pieds entre lignes parallètes, au bied américain, et est composé du tout du lot N et a peu près 1 pied, de face de toute, la prefondeur du lot No7, adioignant et est sépare par une barrière en planche de la portion restant dudit lot 7.

Lesdits lots étant désignés sur un planannexé à un acte passé pardevant L. T Ceire, ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1845, ensemble avec tous les droits en commun avec le reste de la portion du lot No7 à l'asage d'une allée de 3 pieds de face à ladite rue Dauphine sur une profondeur de 37 pieds, qui doit être prise de ladite balance de la portior doit etre prise de ladite balance de la portior doit étre prise de ladite balance de la portior Un petit lot de menbles et bijouteries.

Dauphine sur une profondent de 37 pieds, qui doit être prise de ladite balance de la portiors dudit lot No 7.

LES AMELIORATIONS SONT CON NUES COMME LES Nos 2462 ET 2464.
RUE DAUl'HINE, et consistant en une mai son en bois à deux étages contenant de chaque côté 6 chambres, baugar, citerne etc. Trottoirs et cour payés. Rapporjant un boureenn et toujours loué. revenu et toujours loué.
CONDITIONS-UN TIERS OU PLUS CONDITIONS—UN TIERS OU PLUS COMPTANT, la balance, s'il ye na aen un crédit de un et deux ans, en bilete de l'acquéreur, portont 8 pour cent d'intérêt par an. à partir de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, des ditabilités comprenant 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de protès, etc. les taxes de 1898 devant être aesumées par l'acquéreur en plus et au dessus de son enchère et il devra déposer 10 pour cent comptant à l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. J. Dreyfous notaire.

Mobilier.

Et le même jour mardi. 22 mars 1898 2. 10:30 A. M., aux chambres d'encau, 54 et le rece Boronne, un petit lot de meubles de maison et de bijoux d'après l'inventaire enregistré. Conditions—Comptant. 13 fév—13 20 27—mars 6 13 20 à date

ANNONCE JUDICIAIRE ANNONCE JUDICIATRE
Compte courants et billets de C. McEvoy
fils. A l'encan mardi le 29 m/rs 1898 in re.
Susan McEvoy tutrice irdividuelle et natur,
telle va Thomas McEvoy et ale.
No 54,222 Cour Civile de District pour la
paroisse d'Orlèsas Division C.

DAR D. DANZIISER, encanteur, bureau
112 rue Carondelet, à la Bourse des propriétés foncières + 29 et 631 rue Commune à
midi, a la date ci dessus en vertu d'un erdre
de l'Hon. F. A. Monroe, ioge de la Cour civile de District de la sus dite division de la date
du 7 mars 1898 dans l'afaire ci-dessus intitulée et numérotée. il sera vendu à l'enchère. lée et numérotée. il sera vendu à l'enchère publique, les ci-des-us mentionnés compte courants et billets, d'après l'inventaire enregiatré dans le bureau de l'encanteur,

17 mars - 17 20 27 28 29

eptre lignes parallèles.

2º Un certain lot de terre situé dans le

district de cette ville, dans l'ilet N 654. borné par les rues Band.h. Salcedo. Lopez et Banks. désigné par le No 12 et mesurant 31 piede de face à la rue Bandin sur 108 pieds de pre Condetice Comptant, acte de vente parde-vant Robt P. Upton, N. P. aux frais des ac-

quereurs
W. D. KINGSTON, Encanteur 345 rue Carondelet. 13 mare—13 20 27—avril 3 13

TAT DE LA LOUISIANE, PAROFSE. TAT DE LA LOUISIANE, PAROISE d'Orlèans. No 51897. Cont Civile de District pour la paroisse d Orlèans, Division C.—A. Menendez vs ses crésuciers.—Ordre de Cour-Que la réunion des créanciers de Antonio Menendez, insoirable dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Henry L. Garland. Jr. notaire public, en son burean, No 618 Commercial Place, dans cette ville, le MARDI. 29ms jour de mars 1898, à onze seures A. M., dans le but de fixer le temps, les termes et conditions de la vente de la propriété remise par l'insolvable dans cette affaire, et voter sur toutes, autres affaires que pourraient leur être sonmises.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1898.
Signé: F. A. MONROE, jugs.
Pour copie conforme:
JAS, D. RANKIN, député-greffier.

Henry Lochte, Syndio.
E. N. Whittemore, Avocat.
23fév-23-mars 12 20 29

Interdiction de Simon Bear.—No 55482—
Divisien E. Cour Civile de District.

JUGEMENT.

Cette afisire, a été jugée ce jour, présents; W. O. Hart pour Camille N. Bear, pétitionnaire, J. Paris Childress pour Simon Bear, sons appointement de la Cour: et la Cour considérant les plaidoiries et l'évidence enregistré dans cette affaire, et pour les raisons verbalement assignées, la loi et l'évidence étant en feveur du pétitionnaire, Il est ordonné, adjugé et décrété que Simon Bear soit et est par le présent interdit. Et il est de plus erdonné que les frais de ess procédures soient payés par la propriété du dit Simon Bear.

Jugement rendu le 24 février 1898.

Jugement signé le 2 mars 1898.

Signé: GEO. E. THEARD, Jugé
Pour sopie conforme.

Pour sopie conforme.

Pour sopie conforme.
P. A. DUCOING, Deputé-Greffie Dinkelspiel & Hart Avocate. 6 mars—6 12 19 26—avri! 2

Succession de Mme Mary L. Russ OUR CIVILE DE DISTRICT our la paroisse d'Orléans—No 48,017—Division B—Avis est par le présent donné aux creauciers de cette succession et à toutes autres-personnée intéressées d'avoir à déduire, dans particulaire de la configuration de la configu les dix jours qui snivront la présente notifica tion, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. H. Price, exécuteux testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fends distribuée ormément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier

11 mars-11 15 20

I ORSQUE VOUS DESIREREZ n Serin bon chanteur, un Perroquet pariant en une jolie Cage, du Grain pur et frais, 600,0 Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,
MARCHAND DOISEAUX,

319 rue de Chartres.
dans portes du Baroan de "L'Abaille");:



(A deux pertes du Bureau de ler sept—1 an—

à Louisville et Cincinnatia Avec obsises à domiera gratia.